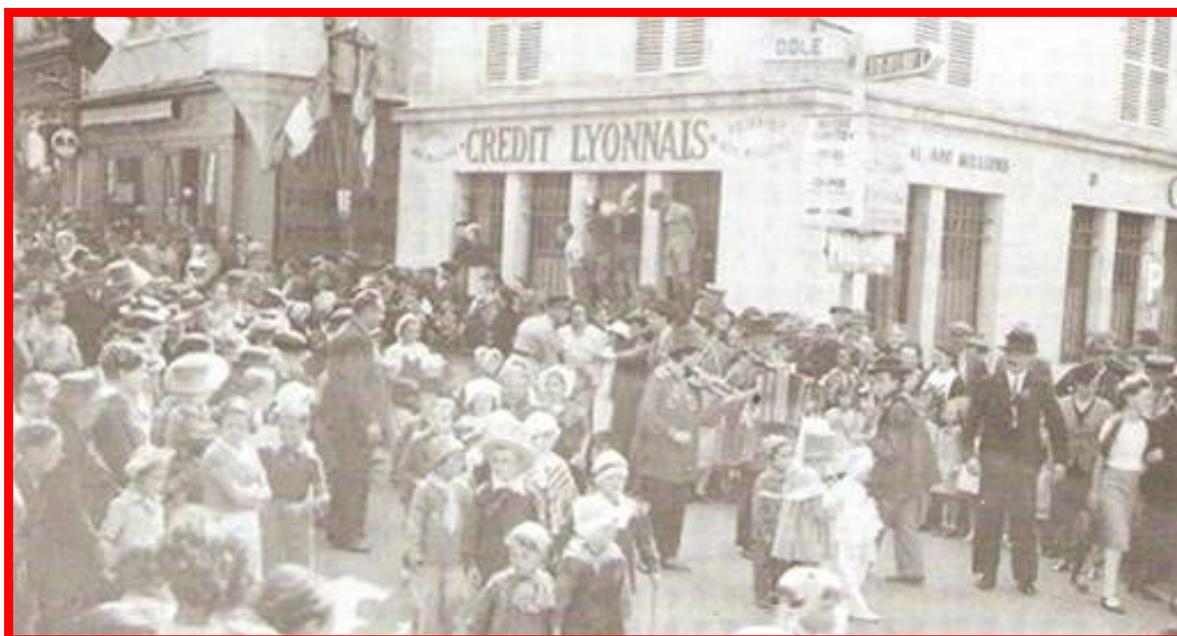


FETES COMMERCIALES DE LA SAINT PROSPER



**GRAY DU 29 JUIN
AU 2 JUILLET 1939**

Du jeudi 29 juin au dimanche 2 juillet 1939, l'union commerciale des industriels et artisans (U.C.I.A) de Gray allait organiser quatre jours d'une fête commerciale sous le patronyme d'un saint originaire d'Aquitaine, fêté localement le 25 juin : Prosper.

Pour cet événement le comité d'organisation avait vu les choses en grand :

- Encarts publicitaires et annonces dans différents journaux.
- Représentation d'une noce comtoise en 1830.
- Organisation de concours des meilleurs costumes.
- Venue d'une troupe d'accordéonistes Alsacien
- Soirée théâtrale, bal champêtre.
- Distribution de tickets de tombola gratuits. Etc...

Pour faciliter la venue des populations alentour, des autobus spéciaux furent affrétés avec le concours de la régie des transports départementaux.

Je vous propose donc dans un premier temps de revivre en quelques pages, les annonces de l'événement, les préparatifs de cette fête. A travers les articles publicitaires, parus dans le journal Le Petit Comtois, les plus jeunes pourront se faire une idée de la vitalité du commerce graylois à l'époque.

Dans la seconde partie à travers la reproduction des « réclames » parues à cette occasion, les plus anciens d'entre nous retrouveront sans doute avec nostalgie des noms d'enseignes, enfouies dans un coin de mémoire mais prêtes à ressurgir.

Dés le 14 juin, la fête est annoncée dans le journal le Petit Comtois, les amateurs de bonnes affaires sont invités à venir.

GRAY

FÊTES COMMERCIALES DE LA SAINT-PROSPER. — Mieux que la braderie, avec les mêmes occasions sensationnelles dans les déballages sur les trottoirs, avec les billets de participation gratuite à la grande distribution de cadeaux parmi lesquels une magnifique chambre à coucher, voilà ce qui attend les acheteurs à Gray du jeudi matin 29 July au dimanche soir 2 Juillet.

Beaucoup d'animation. Beaucoup de costumes de la Comté de 1830, beaucoup de chansons reprises en chœur et ressuscitées du vieux répertoire régional, toute une ville en frais pour recevoir ses fidèles visiteurs ; tout cela, Gray l'aura pendant ces quatre jours.

Amateurs de bonnes affaires ou amateurs de vieux costumes et de vieilles coutumes du bon vieux temps, rappelez-vous l'intérieur comtois de la dernière Foire-Exposition. En Comtois, rendez-vous ma foi aux fêtes prospères de la Saint-Prosper à Gray.

Quatre jours d'affaires que vous ne reverrez pas.

Quatre journées de fêtes de bon ton. Plusieurs soirées dans nos agréables promenades, musique, saynètes comtoises, concerts.

Profitez de ces quatre jours pour venir à Gray... et revenez ensuite.

Vous connaissez l'accueil graylois : il festé toujours le même, souriant, amical, large.

Les étalages en pleine rue ne sont pas réservés uniquement aux commerçants locaux. Toutes les personnes de l'arrondissement de Gray ayant une activité inscrite au registre du commerce peuvent moyennant redevance s'installer dans les rues. Afin de réglementer la vente dans les rues, le maire M. Moïse Lévy prend l'arrêté municipal suivant paru dans le Comtois le 18 juin.



M. le maire : Moïse Lévy

**FETES COMMERCIALES
DE LA SAINT-PROSPER
DU 29 JUIIN AU 2 JUILLET 1939**

Considérant qu'il importe de régler les conditions de déroulement des fêtes et des ventes dans les rues ainsi que de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité de la circulation, et considérant que cette manifestation commerciale offre un caractère d'intérêt général aussi bien pour les acheteurs que pour les vendeurs, M. le Maire de la ville de Gray a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Tous les commerçants de Gray et de l'arrondissement inscrits au registre du commerce ou des métiers et possédant une patente, ont le droit de vendre sur les emplacements désignés les 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet.

Art. 2. — Les commerçants de Gray ont la priorité du trottoir situé devant leurs magasins, à la condition d'avoir versé entre les mains du trésorier de

l'U. C. I. A., et jusqu'à concurrence de 7 mètres de façade (tout mètre supplémentaire sera payé 3 francs). Pour les non-adhérents désirant participer aux fêtes, la carte sera de soixante-quinze francs.

Art. 3. — Tout commerçant qui n'aura pas fait connaître au trésorier de l'U. C. I. A., avant le jeudi 22 juin, à 18 heures, son intention de prendre part aux fêtes commerciales, sera considéré comme renonçant à son droit de priorité.

En aucun cas, le commerçant ne pourra abandonner son droit de priorité en faveur d'un tiers, sans en aviser le trésorier de l'U. C. I. A. Le comité se réserve seul le droit de disposer des emplacements qui ne seraient pas occupés par les commerçants devant leurs magasins.

Art. 4. — Certains commerçants étant dans l'impossibilité d'utiliser les trottoirs trop étroits de leurs magasins, ou étant trop éloignés du centre des affaires, pourront occuper les emplacements qui leur seront spécialement réservés par le Comité de l'U. C. I. A. Pour les occupants de ces emplacements, il sera accordé 7 mètres et tout mètre supplémentaire sera payé 3 francs.

Le 21 juin, les enfants sont la cible des organisateurs, les jeunes sont invités à venir avec un panier qui ne sera plus vide à leur départ de notre cité.

GRAY

Fêtes de la Saint-Prosper à Gray

Les commerçants de Gray s'affairent pour recevoir dignement les visiteurs qui viendront à Gray, pour les Fêtes de la Saint-Prosper, du jeudi matin 29 juin, au dimanche soir 2 juillet.

Les enfants seront particulièrement les bienvenus le jeudi où ils savent toujours être gâtés, et ils se trouveront dans les rues comme aux déballages, en compagnie de leurs petits amis graylois costumés, qui leur feront les honneurs de la ville.

Les enfants feront bien de venir avec leurs petits paniers personnels, car ils auront beaucoup à emporter. Et comme leurs parents auront eux-mêmes beaucoup à transporter, que chacun s'organise pour transporter par ses propres moyens.

Un arrêté municipal réglemente la circulation à Gray, pour ces 4 jours : la rue appartient aux acheteurs et aux vendeurs. Les enfants n'y risqueront rien. Ils peuvent circuler seuls ou par groupes, à condition que leur tirelire soit garnie au départ par les parents.

Beaucoup d'affaires en perspective. De la joie et en plus la possibilité de s'en retourner avec une saule à manger ou une chambre à coucher comme cadeau de la part des commerçants de Gray.

Le 25 juin dans le même journal, des précisions sont apportées sur l'organisation de ces journées et sur la dotation de plus de 20 000 francs de lots mis en jeu.

GRAY

FETES COMMERCIALES DE LA SAINT-PROSPER A GRAY

Pendant que la campagne se hâte à ses travaux de saison et progresse dans les foins, les commerçants de Gray, eux aussi, se hâtent dans leurs derniers préparatifs pour recevoir dignement les visiteurs attendus pendant ces quatre journées de Fêtes commerciales.

Les costumes de la Comté sortent des doigts agiles des couturières grâce aux maquettes peintes qui servent de modèles. Les enfants déjà chantent de vieilles chansons au son des violons et des accordéons, et les plus petits ne sont pas les moins intéressants.

Toutes les mamans de la région conduiront à Gray leurs enfants le jeudi 29 juin après-midi pour voir le cortège des enfants et s'arrêter avec eux aux villages déballés sur les trottoirs.

Les commerçants qui ont adhéré aux Fêtes ont une affiche spéciale indiquant « Ici, on arrache la Saint-Prospér », « Réclamer vos billets de tombola gratuite ». C'est évidemment la que vont se traiter les affaires les plus importantes puisque ces commerçants ont acheté en commun les importants cadeaux dont le total atteint 20.000 frs à répartir, en quatre jours, entre les acheteurs. Et par le temps actuel, il ne doit pas être désagréable de se voir échouer une salle à manger ou une chambre à coucher, à moins que ce ne soit une bicyclette ou un poste de T. S. F. ou encore, l'un des nombreux lots utiles qui remplissent le magasin d'exposition, 24, rue Thiers.

Bonnes affaires en perspective. Fêtes agréables et instructives, soirées fraîches au parc du Château le jeudi soir avec l'Harmonie, le samedi soir avec les entraînants accordéonistes alsaciens de Thann-Cernay et, le dimanche soir, soirée de clôture par les soeurs au Village, tousjours au parc du Château, voilà de quoi donner de l'animation à la bonne ville de Gray.

D'autant plus que, si les ménagères veulent seules faire leurs emplettes, les hommes peuvent aller passer leurs journées à Gray-Plage où, au frais, ils pourront tout à loisir s'attarder. Les frites, la friture et les casse-croûtes leur seront aimablement servis par le traiteur commissioinaire de la ville, pendant que les plus petits des enfants s'installeront au club des moins de 10 ans.

Tous à Gray, du jeudi matin 29 juin au dimanche soir 2 juillet 1939, voilà l'invitation du commerce de Gray.

Tous à Gray, voilà déjà ce que se répètent les grands et les petits.

Tous à Gray, voilà ce dont, dans quelques jours, la région grayloise donnera l'aspect.

A pied, à cheval, en voiture à crotin ou à moteur à gazogène, tous à Gray, et que tous ceux qui le peuvent y viennent en costumes d'autrefois, il y aura des prix pour les meilleurs costumes et les meilleurs groupes.

Afin que chacun puissent venir facilement à Gray, des autobus spéciaux sont mis en place, le 29 juin, pour la première journée un rappel des horaires est publié.

GRAY

LES FETES COMMERCIALES

A l'occasion des fêtes commerciales de la Saint-Prospér à Gray, du jeudi matin 29 juin au dimanche soir 2 juillet, la Régie départementale des Transports de la Haute-Saône mettra en circulation les autobus spéciaux suivants :

Journées du 29 juin 1939. — Lavoncourt (départ), 12 h. 50; Membrey, 13 heures; Vaitte, 13 h. 02; Dampierre, 13 h. 10; Autet, 13 h. 16; Quittour, 13 h. 21; Pierrejus, 13 h. 25; Beaujeu-Saint-Vallier, 13 h. 27; Prantigny, 13 h. 35; Rigny, 13 h. 40; Gray (arrivée), 13 h. 50.

Journées du 2 juillet 1939. — Pesmes (départ) Hôtel de France, 12 h. 40; Sauvigney, 12 h. 43; Broye-les-Pesmes, 12 h. 49; Aubigney, 12 h. 57; Montseugny, 13 h. 04; Germigney, 13 h. 17; Apremont, 13 h. 23; Esmaoullins, 13 h. 30; Velet, 13 h. 37; Gray-la-Ville, 13 h. 39; Gray-Promenade, 13 h. 44; Gray-Régie (arrivée), 13 h. 50.

Gray (départ), gare Régie : 17 heures; Gray-Promenade, 17 h. 08; Gray-la-Ville, 17 h. 11; Velet, 17 h. 13; Esmaoullins, 17 h. 20; Apremont, 17 h. 27; Germigney, 17 h. 33; Montseugny, 17 h. 46; Aubigney, 17 h. 53; Broye-les-Pesmes, 18 h. 01; Sauvigney, 18 h. 07; Pesmes (arrivée), 18 h. 10.

Lavoncourt (départ), 12 h. 50; Membrey, 13 heures; Vaitte, 13 h. 02; Dampierre, 13 h. 10; Autet, 13 h. 16; Quittour, 13 h. 21; Pierrejus, 13 h. 25; Beaujeu-Saint-Vallier, 13 h. 27; Prantigny, 13 h. 35; Rigny, 13 h. 40; Gray (arrivée), 13 h. 50.

Gray (départ), gare Régie : 19 h. 45; Rigny, 19 h. 55; Prantigny, 20 heures; Beaujeu-Saint-Vallier, 20 h. 08; Pierrejus, 20 h. 10; Quittour, 20 h. 14; Autet, 20 h. 19; Dampierre, 20 h. 25; Vaitte, 20 h. 33; Membrey, 20 h. 38; Lavoncourt (arrivée), 20 h. 45.

Le vendredi 30 juin deuxième jour de déballage, dans le quotidien bisontin, les journées commerciales de la saint Prosper font encore la une de la rubrique Haute-Saône.

LES FETES DE LA SAINT-PROSPER A GRAY

Vendredi et samedi les ventes au déballage continueront sur les trottoirs. Il y a des milliers de francs d'affaires à découvrir et à emporter. Samedi après-midi, la noce comtoise, par les enfants costumés 1830, emplira les rues de ses chansons et les carrefours de ses danses. Ce sera la noce pour tous les acheteurs aussi.

Le samedi à 19 heures, les joyeux accordéonistes du groupe Thann-Cernay, au nombre de 40, débarqueront à Gray et le même soir, au château, donneront une soirée de musique et de danses endiablées.

Mais la fête et les ventes battront leur plein le dimanche 2 juillet toute la journée pour atteindre dans l'après-midi son maximum avec le défilé de tous les costumes 1830 : grandes personnes, enfants et accordéonistes, et la remise des prix aux meilleurs groupes et costumes. Tout le stock sorti sur les trottoirs devra être enlevé. Ce sera le moment pour les acheteurs d'emporter les choses qui leur conviendront, au prix qu'ils fixeront.

Puis le soir, au parc du château, ce sera la soirée de clôture avec les pièces de couleur locale d'il y a plus de 100 ans par le groupe régionaliste de Montagny, animé par Miles Mongin, avec le talent qui leur est connu et la précision dans les détails historiques. L'harmonie de Gray prêtera son concours à cette soirée dont la fin sera marquée par l'embrasement de la tour du château, visible surtout de l'intérieur du parc.

Rendez-vous donc à Gray pour les acheteurs, les amateurs de vieux costumes et de vieilles coutumes, pour les amateurs de musique et de saine galeté. Les portes de la ville seront fermées aux grincheux et aux grognons et largement ouvertes à tous les gens à Comté 1830.

A pied, à cheval, en voiture, avec moteur à crotin ou à gazogène en régie, tous à Gray pour arroser le Saint-Prosper du jeudi 29 juin au dimanche 3 juillet 1939.

Le samedi 1^{er} juillet une pleine page est consacrée à l'événement, avec programme des deux dernières journées à venir.

PROGRAMME DES FETES

Samedi 1^{er} juillet 1939

8 heures : Continuation des fêtes commerciales. Distribution des billets de tombola gratuits. Gray costumé 1830.

14 heures : Noce comtoise 1830 par les gosses de Gray et les chanteurs de la compagnie des Acteurs au village : vieux costumes Comtois. La noce sera surtout : chants, sauteries aux carrefours. Itinéraire extensible et changeant, musical et bariolé. Noce pour les acheteurs : tous les étalages.

19 heures : Débarquement de la Société d'accordéonistes de Thann-Cernay : 40 exécutants, en costumes alsaciens. Soirée de toute beauté en perspective.

A l'occasion des fêtes commerciales de la Saint-Prosper à Gray, du jeudi matin 29 juin au dimanche soir 2 juillet, la Régie départementale des Transports de la Haute-Saône mettra en circulation les autobus spéciaux suivants :

Journales du 2 juillet 1939. — Pesmes (départ) Hôtel de France, 12 h. 40; Sauvigney, 12 h. 43; Brogeles-Pesmes, 12 h. 49; Aubigney, 12 h. 57; Montseigny, 13 h. 04; Germigney, 13 h. 11; Apremont, 13 h. 23; Esmauling, 13 h. 30; Veles, 13 h. 37; Gray-la-Ville, 13 h. 39; Gray-Promenade, 13 h. 44; Gray-Régie (arrivée), 13 h. 50.

Gray (départ), gare Régie : 17 heures; Gray-Promenade, 17 h. 06; Gray-la-Ville, 17 h. 11; Veles, 17 h. 13; Esmauling, 17 h. 20; Apremont, 17 h. 27; Germigney, 17 h. 33; Montseigny, 17 h. 45; Aubigney, 17 h. 53; Brogeles-Pesmes, 18 h. 01; Sauvigney, 18 h. 07; Pesmes (arrivée), 18 h. 10.

Lavoncourt (départ), 12 h. 30; Membrey, 13 heures; Vaite, 13 h. 02; Dampierre, 13 h. 10; Autot, 13 h. 16; Quetteur, 13 h. 21; Pierrefeu, 13 h. 26; Beaujeu-Saint-Vallier, 13 h. 27; Prantigny, 13 h. 35; Rigny, 13 h. 40; Gray (arrivée), 13 h. 50.

Gray (départ), gare Régie : 19 h. 45; Rigny, 19 h. 55; Prantigny, 20 heures; Beaujeu-Saint-Vallier, 20 h. 08; Pierrefeu, 20 h. 10; Quetteur, 20 h. 14; Autot, 20 h. 19; Dampierre, 20 h. 25; Vaite, 20 h. 33; Membrey, 20 h. 38; Lavoncourt (arrivée), 20 h. 45.

Gray (départ), gare Régie : 20 h. 30; Montureux, 20 h. 43; Vereux, 20 h. 46.

Dimanche 2 juillet 1939

Continuation des ventes dans les rues et sur les trottoirs. Distribution des billets de tombola gratuits. Liquidation générale des étalages : affaires sensationnelles.

14 heures : Immense cortège costumé une centaine de participants : Comtois, Alsaciens. Groupes d'enfants et d'accordéonistes. Proclamation des prix aux meilleurs groupes et costumes : place de l'Hôtel-de-Ville et place du 4-Septembre.

20 h. 30 : Au château. Soirée par la Compagnie des acteurs au village : pièces comtoises, vieilles chansons. Tirage de la tombola gratuite. Bal champêtre.

Extinction des chandelles



Toujours dans l'édition du premier juillet, la pleine page indique les maisons recommandées pour ces journées de fêtes. Nous détaillerons une à une ces enseignes un peu plus loin.

1-7 LE PETIT COMTOIS 7

GRAY Fêtes Commerciales

de la Saint-Prosper

29 JUIN-2 JUILLET

MAISONS RECOMMANDÉES



Voici une des rares photos de la noce 1830 à notre disposition...



Après les fêtes, la publication du palmarès du concours de costume est une nouvelle fois l'occasion de citer les maisons participantes.

GRAY-BRADERIE	
Voici le palmarès du concours de costumes, à l'occasion des fêtes de la Saint-Proper, à Gray.	
Premier prix (mention très bien). — Ex sequo : Maison Amiot (Les Economiques) ; Mlles Blanc et Amiot ; Maison Laumonne ; Mlles Witz, Lecœur et Montaudon ; Maison Ligibel ; Mlle Ligibel ; Maison Lobo ; Mlles Nodier, Boivin, Rigoulot.	
Chacun de ces lauréates a reçu une somme de 50 francs.	
Deuxième prix (mention bien). — Ex sequo : Maison Bébon (Au Nègre) ; Mlles Petralli et Demandre, MM. Leroux, Pothier, Delage et Vuillamy ; Maison Brésard ; Mlles Rigoulot, Salomon, Bouchresseche ; Maison Cornu ; Mlle Favier et M. Finot ; Maison Weyl Albert ; Mlles Chaumard, Marcelet, Rouge, Salomon, Jouvent, Goudet, Leroy, MM. Hon, Chaumard, Pey.	
Chacun de ces lauréats a reçu une somme de 40 francs.	
Troisième prix (mention assez bien). — Ex sequo : Maison Guérin ; Mlle Guérin ; Maison Mauron ; Mmes Jean et Robert Mauron, M. J.-C. Mauron ; Maison Perriot ; Mlles Douzel, Gérard, Viennot, MM. Viennot, Guibard ; Maison Perrin ; Mlles Poëut, Perrin.	
Chacun de ces lauréats a reçu une somme de 25 francs.	
Quatrième prix. — Ex sequo : Maison Bachelet ; Mlle Bachelet ; Maison Bata ; Mlles Jeandey, Faivre ; Maison Breton ; Mlle Thiébaud ; Maison Colin ; Mlle Demandre et M. Choux ; Maison Hauch ; Mlle Hauch et M. ; Maison Daude ; Mlle Belard ; Maison	
Guillaume ; Mlle Novalli ; Maison Lecot ; Mlles M. Tisserand et J. Tisserand ; Maison Mignerot (Bar du Centre) ; Mme Mignerot ; Maison Patey ; Mlles Perney et Voisin ; Maison Roux Mlle) ; Mlles Vanet, Roux, Cremier ; Maison Vidonne ; Mlles D. Vidonne et O. Vidonne.	
Chacun de ces lauréats reçoit un prix en nature offert par les maisons Bolla, Neiss, Bourguignot, Grelier, Daude, Bechon, Gouyet, Vitter, Burdin-Bossert, Breton, Etiévant, Debelfort.	
Hors concours (mention spéciale). — Maison « A la Belle Jardinière » pour sa reconstitution en vitrine d'un intérieur comtois avec différentes pièces authentiques aimablement prêtées par des collectionneurs et pour ses trois costumes portés par Mlles Devers et Collillieux et par M. J. Devers, qui reçoivent un cadeau en nature ; Maison Vogt ; Mme et M. Vogt, pour leurs costumes jurassiens, cadeaux en nature ; Mmes Bendèle et Grisot, Mlle Bouquet, pour leurs costumes d'Alsaciennes ; cadeaux en nature ; Mlle M. Mourin, MM. Quesnel et Gerst qui, ne faisant partie que du public, ont bien voulu s'associer aux fêtes en portant les vrais costumes de Montbéliard, de Pougerolles et de la région grayloise ; cadeaux en nature.	
Tous les cadeaux destinés à récompenser les mentions spéciales ont été offerts par les maisons Hauch, Bourguignot, Burdin-Bossert, Mathieu, Hirt, Fidel, Bernard (vins) et Bachelet.	

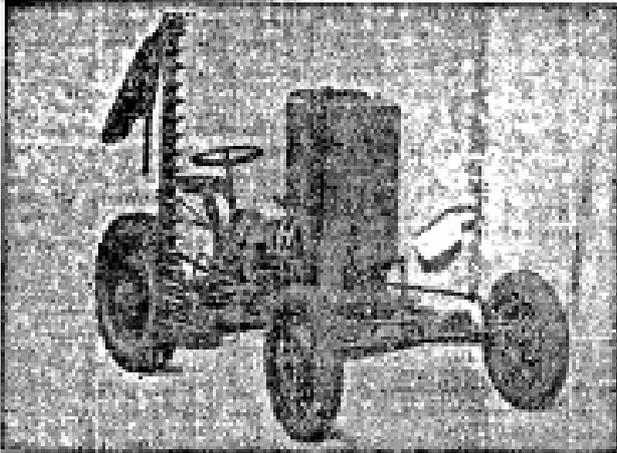
Au fil de cet article des noms de commerces, commerçants, industriels et artisans sans doute restés dans les mémoires de nombre d'entre vous. Certaines maisons existent encore !

Maisons ayant participé à la fourniture de prix du concours de costumes, par ordre d'apparition dans l'article.

Amiot- Laumonne- Ligibel- Lobo- Bébon- Brésard- Cornu- Weyl Albert- Guérin- Mauron- Perriot- Perrin- Bachelet- Bata- Breton- Colin- Hauch- Daude- Guillaume-Lécot- Mignerot- Patey- Roux- Vidonne- Bola- Neiss- bourguignot- Grelier- Bechon-Gouyet- Vitter- Burdin-Bossert- Etiévant- Debelfort-Belle jardinière- Vogt- Mathieu- Hirt- Bernard.

Encarts publicitaires parus dans le journal « Le Petit Comtois »
édition du premier juillet 1939.

Moteurs MILLOT GRAY Tél. 64
Moteurs à essence 2 à 18 CV. — **TRACTEURS, FAUCHEUSES**



*Faites une bonne affaire
Aux fêtes de la Saint Prosper*
chez
J. HAUCH
43, rue Vanoise, GRAY
TÉLÉPHONE 2-12

TOUT POUR L'ÉLECTRICITÉ

Pendant les fêtes de St-Prosper

Habillez-vous

Meublez-vous

mieux et moins cher

chez

WEYL Albert

A tous nos rayons

PRIX SPÉCIAUX

OCCASIONS SENSATIONNELLES

A la grande spécialité de Vêtements

POUR HOMMES, JEUNES GENS, ENFANTS



AU NÈGRE

**- Vous trouverez toujours -
des affaires exceptionnelles**

Du CHOIX, de la QUALITÉ, des PRIX

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

H. Bergelin

GRAY Tél. 048

Correspondant de la S. N. C. F.

Commissionnaire des transports départementaux
matériels par la région de Gray

Service rapide

sur **PARIS, LYON, DIJON**

tous les jours

S'adresser : 3, quai Mauga

A l'occasion des FÊTES
de la SAINT PROSPER

LA MAISON

MAURON-NOIROT

met en vente des

BICYCLETTES

1^{re} garanties 1 an.

à partir de 425 fr.

PRIX SPÉCIAUX - 1/2 tarif

pour routes toutes distances

Déménagements

Chaque semaine : Transports mobiliers et marchandises, régions parisiennes, lyonnaises et vice-versa, Vesoul, Belfort, Mulhouse, Colmar, Strasbourg et vice-versa.

Assurance tous risques

S'adresser : MAISON

Vitrey-Lenoir

8, Avenue Carnot - GRAY

Téléph. 2.81 — Maison de confiance

Tout ce qui concerne

L'OPTIQUE

la PHOTO

chez

C. HIRT

Opticien diplômé

de la Chambre des Maîtres de Strasbourg

26, rue Thiers, 26

GRAY

Louis CARDON

(Téléph. 32)

Ses Vins Sélectionnés

Tous les bons Crûs

Ses Apéritifs et Liqueurs Fines

Toutes les Grandes Marques

**Tarif spécial des Bonnes Bouteilles
et des Jus de Fruits**

Livraison à domicile dans toute la région

HOTEL DE PARIS

CAPÉ DE PARIS

GRAY



BONNE TABLE

BONNE CAVE

BON GITE



G. FALCONNET

Téléphone 4

LOCATION AUTOMOBILES

(jour et nuit) Conduite Int. 8 places

Car moderne, 24 places, pour cir-
cuites et excursions, toutes distances.

Transport pour toutes sociétés.

A. LETONDAL, 8, quai Maria
GRAY (Hte-Saône) - Tél. 192

HOTEL DE L'EUROPE

Cuisine bourgeoise - Confort - Garage

SALLES pour NOES et BANQUETS

M. LUTHEREAU

37, Rue Favoise

TÉLÉPH. 149 GRAY TÉLÉPH. 149

Pour les Fêtes de la Saint-Prosper
du 29 Juin au 2 Juillet

A LA BELLE JARDINIÈRE

Vous ne ferez que de bonnes affaires
DANS TOUS LES RAYONS, il n'y aura que de bonnes occasions.

En prévision de travaux importants

les magasins BRÉSARD braderont
des stocks importants "à vil prix"

Tous les jours : de 10 à 11 h. présentation de "Mannequins vivants"
de 15 à 16 h.

Grand choix de cuisinières émaillées tous modèles

Articles de ménage émaillés et galvanisés

Outils - Appareils de chauffage

Tout pour la ferme : Buanderies - Abreuvoirs - Auges - Pompes et Tonneaux
à purin - Brouettes à eaux.

Etablissements BURDIN-BOSSERT

13, Rue Thiers - 4 et 9, Avenue Carnot - GRAY (Tél. 0.05)

Le tout bradé à des PRIX INTÉRESSANTS, pendant les fêtes.

Grand Garage Carnot

Agence exclusive RENAULT

G. MICHAUDON

28, Avenue Carnot, GRAY, Tél. 143

Les VIGNES de GY et de BUCEY-les-Gy

vous procurent des Vins de Pinot extraordinaires
— que vous trouverez à la Maison —

Henri FINOT & C^{le}

TÉLÉPHONE 85 à GRAY TÉLÉPHONE 85

où tous les autres crûs sont à votre disposition



Un char de la maison Finot en 1922